



ACTE 3 : LA MOBILISATION CONTINUE

L'ensemble des personnels s'est mobilisé pour une distribution des médicaments à la PORTE DES CELLULES.

VOUS ETIEZ PLUS D'UNE CENTAINE! L'INTERSYNDICALE vous remercie!

Votre mobilisation, nous a permis d'être reçus en préfecture par le Directeur de Cabinet du Préfet, en présence de la Direction du CHUM, et de l'ARS, et du CP de DUCOS.

L'entente syndicale a défendu BEC et ONGLE, ET sans COMPROMISSIONS :

- La DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS A LA PORTE DES CELLULES.

- Le DEPART INELUCTABLE DE LA CADRE DE SANTE QUI FREINE DEPUIS DES ANNEES CETTE DISTRIBUTION.

Le CHUM et de l'ARS sont conscients de l'impérieuse nécessité d'harmoniser les pratiques avec la réglementation en vigueur, ils émettent malgré tout des réserves.

**UNE NOUVELLE REUNION EST PROGRAMMEE SUR NOS TERRES,
CE MERCREDI 24 AVRIL 2019, A 10 HEURES.**

Le CHUM et l'ARS visiteront l'établissement pour se rendre compte des contraintes d'un métier sécuritaire avant d'entériner la distribution des médicaments à la porte des cellules.

**SI TOUS LES PARTENAIRES ONT MONTRE UNE VOLONTE REELLE POUR
QUE LA SITUATION EVOLUE POSITIVEMENT,**

**SEULE LA DI MOM NE SEMBLE PAS ENCORE ACTER OFFICIELLEMENT LE
RENFORT DES DEUX POSTES.**

AYEN POKO DEFINI !

NOUS RECONDUISONS DEMAIN LE MOUVEMENT POUR UNE DUREE INDETERMINEE!

YO PA KAY FE NOU BWE DLO MOUSSACH POU LET'!

L'UFAP UNSA JUSTICE
Stéphane LORDELOT

CGT PÉNITENTIAIRE
David DULONDEL

CFTC
Gérald THOBOR

FO Personnels de Surveillance
Patrick LOUVOUNOU